la cgt RATP

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
RATP INFRASTRUCTURES

RENFORCEZ-VOUS du 22 au 26 Nov. 2021

Votez CGT-RATP

ENSEMBLE, DECIDONS DEMAIN !

Du 22 au 26 novembre 2021, vous êtes appelés à élire vos représentants CGT dans les CSE.

Les élections professionnelles dans notre entreprise sont un moment de démocratie qui appartient à chacun, elles se dérouleront sous forme électronique.

Si chaque personne a le droit de s'exprimer ou pas, ne pas voter revient à ne pas montrer de désaccord avec la politique actuelle imposée par la Direction.

A contrario, exercer son droit de vote, c'est se donner le droit de choisir. Ce choix est crucial car il désigne le nombre d'élu-es dans les instances représentatives du personnel pour chaque syndicat et surtout détermine la représentativité, donc la force, de chaque organisation syndicale.

Dans les 4 ans à venir, l'entreprise va connaître des transformations inédites en 73 ans d'existence : filialisation à outrance, création des B.U. (Business Unit), CE (Centre d'expertise), CSP (Centre de Service Partagé), ouverture à la concurrence, recherche de productivité, amplification du plan social diapason, modification des espaces de travail en flex office, contrat IDFM toujours plus contraint...

Ainsi, au moment de voter, votre choix sera de la plus grande importance !

Voter CGT, c'est voter pour des candidats qui vous défendent avec l'objectif de peser, négocier et gagner de nouveaux droits que ce soit au niveau des salaires ou des conditions de travail...

3 années de CSE

Le premier mandat CSE vient de s'achever. Cette instance remplace les CDEP, DP et CHSCT. Nos représentants au CSE ont dû apprendre à travailler dans une nouvelle instance avec de nouvelles prérogatives. À peine les premiers repères établis, la réforme des retraites puis la crise sanitaire ont durablement marqué le fonctionnement du CSE. Nos élus se sont attachés pour travailler chaque dossier de la meilleure façon possible.

Voici une liste non exhaustive où la CGT est intervenue et a été force de proposition pendant ce mandat.

Petit retour en arrière :

- Manifestation sans précédent contre la réforme des retraites concoctée par le gouvernement. Si cette réforme était passée, cela aurait été une catastrophe pour des milliers de retraités.
- COVID-19 : nous avons remonté toutes vos questions et inquiétudes lors de nos points hebdomadaires avec la Direction. Protection, gel hydroalcoolique, aménagement d'horaires, report des dossiers de réorganisation, maintien au maximum (pour ceux qui la touchent) de la prime d'efficacité collective ainsi que les primes diverses.
- La signature du protocole concernant la création du département RATP Infrastructures, non signé par l'UNSA et la CFE-CGC qui a spolié 61 500€ de primes aux collègues des fonctions supports (rh, appro...) et l'amputation de 100 000 € du budget formation.
- Les RTT concertées limitées à 3 jours alors que la Direction souhaitait en imposer 6.
- Préavis de grève pour la revalorisation du travail de nuit, majoritairement suivi, avec des revendications claires, augmentation de la prime de nuit, échelle spéciale +15, prime de panier à 13 euros, etc ....
- Suivi du dossier des prolongements de lignes et l'impact sur les Unités de DGOA (+2 à TDE, +22 à CT(avec l'auto L4), +2 à la Voie, +6 à ESO). Rappelons que sans l'intervention de la CGT, les différentes Directions ne présentaient aucun dossier de reprise en maintenance.
- Interpellation de la Direction pour intervenir au sein du nouveau site de MITRY, dossier reporté suite à votre, à notre, vigilance.

ESO : déménagement de St Martin à Chanzy. Améliorer les conditions de travail en lien avec les instances CSE et la CSSCT.

Pour des raisons sanitaires et le respect des règles de distanciation, nouveau roulement sur le site de Barbès. Maintien du salaire (prime + statutaire) malgré le changement d'horaire de prise de service.

Casse de la logistique en remplaçant les êtres humains par des machines. Enfin presque, car en cas de dysfonctionnement, les encadrants veillent au grain. En attendant c'est - 5 à l'effectif et une logistique dégradée.

VOIE

La PEC (prime efficacité collective) a été harmonisée sur cette unité. Obtention de la hausse du montant de la prime, élargissement des délais d'absences pour que l'agent soit le moins impacté.

République Jour : après tergiversation, une expertise CSE et des collègues n'ayant pas accepté l'issue des pseudo-négociations. Retour aux négociations quelques mois plus tard et quelques avancées, suppression du roulement qui prévoyait de faire travailler les agents 1week end sur 2

Création de la prime tuteur pour les agents qui suivent les jeunes tout le long de leur cursus. Ce qui tord le bras à la Direction de l'entreprise qui affirmait que la création de prime était impossible !

CT : maintien de l'entité IMS à CT, son ancien responsable voulait tout simplement la faire disparaître.

- Intervention des élus CGT pour prendre en compte les doléances des agents lors des phases de désamiantage du bâtiment Bourdon,
- Accompagnement des collègues d'IPL, lors de leur arrivée sur Belledonne.
- Automatisation de la ligne 4 et ses conséquences sur les effectifs, les locaux, les vestiaires, les formations

TDE : MTM voit ses effectifs grandir (+ 4 sur le mandat), entre autres dû au prolongement et à la récupération d'activités. Il faut encore aller chercher la prime d'efficacité collective.

Bus 2025 : Récupération de cette activité pour TDE, 1 effectif supplémentaire en tant que planificateur. Dossier à suivre sur plusieurs années. On voit bien là les effets néfastes de l'externalisation des centres BUS. Impossible de se projeter sur plusieurs années.

CSRH : remontée des problèmes rencontrés par les agents et résolution au cas par cas

Propreté Voie : demande de prise en compte de la pénibilité du travail de nuit avec un tableau retraite adéquat.

Achat et logistique : acharnement pour remettre à flot les effectifs perdus depuis plusieurs années. Le compte n'y est toujours pas mais la cible est proche. Un effectif vacant depuis janvier 2019 toujours pris en otage par le projet galaxie (cellule appro/GES).

DTI : Demande d'audience recurrente suite aux réorganisations incessantes dans cette unité, un futur pôle !

LEM : Transfert à RATP I de 67 salariés au 1er janvier 2022. Obtention de 1500 € pour les encadrants et 1200 € pour les opérateurs dans le cadre de l'accompagnement au protocole nuits exceptionnelles.

LES ÉLUS ET MANDATÉS SONT TOUJOURS PRÉSENTS POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS ET VOS DROITS : EN COMMISSIONS DE CLASSEMENTS OU EN CONSEIL DE DISCIPLINE OU BIEN ENCORE VOUS ACCOMPAGNER OU VOUS ORIENTER EN CAS DE PROBLÈMES PERSONNELS

VOS CANDIDATS

OPÉRATEURS	MAITRISES	CADRES
Benjamin BROUCHET	TURBAN ERIC	CASSOU CELINE
Fabrice KELLER	ROMERO RUDY	RENAUDIN LAURENT
Tarris Lawson ANDET ASSANA	HENRION CAROLE	DIOMANDE CLAUDE-MYRIAME
Stéphane TONDUT	RUIZ LAURA	GAID NACIM
Pascal LAMBERT	KHELLAF ABDELHAKIM	BATTOU M'HAMED
Demba SEMEGA	HARDY CHRISTOPHE	LECOUBLET FRANCK
David LECLER	LERENDU VALENTIN	SCHACH-CHALARD CHRISTIAN
Stéphane BONNENFANT	MURATI MARC	LESPE BRUNO
Jean-René MORVAN	PAROT CHRISTIAN	SANTINI GRÉGOIRE
Sébastien LESGENT	LEFIEF STEPHANE	LAMBOLEY MICHEL
Maxime DE AGUIAR	CAPON FREDERIC	
André BAZIN	RIBEIRO NUNO	
Benoit LUCAS	RAKOTOMAHANINA IRINIAINA	
Michaël BUREAU	BOUKHARI KAMAL	
Guillaume DEVEZ	MATEOS SANDRINE	
Samir JABLAOUI	RICARD CHRISTELLE	
Lamini MAGASSA		
Wilfried VAN NIEL		

RENFORCEZ-VOUS du 22 au 26 Nov. 2021
Votez CGT-RATP
ENSEMBLE, DECIDONS DEMAIN !